L'ABEILLE.

CONDITIONS.

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de douze lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; sans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR LE HAVRE.

Le navire (A. I.) **HENRY-LEE**, capitaine Prince, maintenant en chargement, peut prendre 300 balles de coton et quelques passagers, s'adresser à

LINCOLN & GREEN, ou à
13 déc T. NICOLET & CO.

POUR NEW-YORK—(*Paquebot du 20.*)
(Ligne de la Louisiane et de New-York.)

Le beau navire neuf **NATCHEZ**, capitaine Reed, sera prêt à recevoir un chargement le 14, et partira comme il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la Place d'Armes, ou à
12 déc FOSTER & HUTTON.

POUR LE HAVRE *(passage seulement.)*

Le brick **GEORGE**, (A. I.) doublé et chevillé en cuivre, cap. Snow, ayant toute sa cargaison prête, partira sans délai. Pour passage seulement, ayant de bons emménagements pour 3 ou 4 passagers, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à
10 déc P. E. SORBE, rue Royale, No. 118

POUR PORT-AU-PRINCE.

Le beau brick (paquebot) doublé et chevillé en cuivre, **GEN. VICTOMIA**, capitaine Henry Bradley, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
10 déc J. W. ZACHARIE & CO.

POUR VERA-CRUZ.

Le beau brick mexicain **LIBERAL**, fin voilier, capitaine A. Manais, doublé et chevillé en cuivre (A), ayant déjà une partie de son chargement engagée; pour le reste, seul pour passage (ayant une superbe chambre), s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à VICTOR DE LA COVA,
5 déc rue St.-Louis, no. 53.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire fin voilier **JOHN HALE**, capit. S. Crowell, partira dans le plus bref délai et peut recevoir 200 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
7 déc A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR PHILADELPHIE,

Le navire paquebot neuf **JOHN SARGEANT**, capit. Vandyke, est maintenant en déchargement, et sera prêt à recevoir du fret dans quelques jours, pour lequel ou pour passage, s'adresser à bord ou à
7 déc SAM. C. BELL, rue du Canal.

POUR BORDEAUX.

Le navire français, fin voilier **TRINITE**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Bertus, sera expédié sous peu; pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour 15 ou 20 passage, s'adresser au capitaine, Marché, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à
P. E. SORBE,
30 déc—15 rue Royale, No. 118.

POUR BORDEAUX.

Le joli brick français de 1re. classe le **GAULOIS**, capt. Guighard, a bonne à environ 200 barriques, pour compléter son chargement et partira immédiatement: pour fret et quelque passagers, s'adresser à bord, vis-à-vis les Magasins Bleus, ou à
5 déc H. PERRET & CHARBONNET.

A FRETER.

La belle goëlette **PATRIOT**, capitaine Nye, du port de 111 tonneaux ou environ 800 barils. S'adresser à bord, en face de la maison Marigny, ou à
5 déc STETSON & AVERY.

POUR LA MOBILE *(Paquebot régulier.)*

La goëlette neuve **LOUISIANA**, fine voilière et doublée en cuivre, capitaine A. Smith; elle est prête à recevoir du fret, pour lequel ou pour passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord, au Bassin, ou à TOURNÉ & BECKWITH,
3 déc Nouvelle Levée, no. 15.

POUR LA HAVANE.—Le brick espagnol **ISABELLA Y JUAN**, Beyga, mettra à la voile sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à
2 décembre J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER.

Le beau brick neuf **ANGOLA**, doublé en cuivre, capit. Dickel, du port de 250 boucauts de sucre. S'adresser à
29 nov. LINCOLN & GREEN.

A FRETER.

La goëlette **TEMPERANCE**, capitaine Cooper de 125 tonx., portant environ 1000 barils ou 200 boucauts, s'adresser à W. G. HEWES.
28 nov rue du Camp, No. 9.

ON DEMANDE POUR CAMPÊCHE.

Un bâtiment anglais, ou américain de 200 à 300 tonneaux, pour y prendre un chargement de bois-de teinture, et de là se rendre à Cork, et à un autre marché; s'adresser à [26 nov] J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER OU A LOUER.

Le brick neuf **ROLLA**, capitaine Dunton, pouvant porter environ 300 boucauts de sucre. S'adresser à
22 nov. Wm. G. HEWES.

POUR BOSTON (Ligne de Paquebots.)

Le beau trois-mâts **HELENMAR**, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir une cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
21 nov STETSON & AVERY.

POUR NEW-YORK et PHILADELPHIE.

Le brick **HOWARD**, capitaine John Brooks, ayant une paste de son chargement engagée pour ou l'un ou l'autre des ports ci-dessus, pourrait recevoir un fret de 80 à 100 fûts de sucre, si l'on s'adressait immédiatement à bord, ou à
5 nov H. PERRET & CHARBONNET.

POUR LA BAIE D'ARANZAS.

Le beau pilotbot doublé en cuivre, **PILOT**, capt Pearce, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera promptement expédié. Pour le reste du frêt ou pour passage, ce bâtiment ayant de bons emménagements, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou bien à
25 oct J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER—Le navire goëlette **WARREN**, doublé et chevillé en cuivre, capt. John Stanley. S'adresser à
W. G. HEWES,
22 oct. Rue du Camp, No. 9.

ENTRE NEW-YORK & LA NOUVELLE-ORLEANS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires ci-dessous, vient d'être établie. Les départs se feront comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Price.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	18 octobre,
5 février.	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine Rathbone.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	12 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	*De New York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine Page.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve; et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à
FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

20 barriques FROMAGE de Goshen, à vendre par
9 déc LUCROS & MORPHY.

HUILES D'OLIVE, ayant droit au *drawback.*—100 paniers de 12 bouteilles chaque et 200 do. de 6 dito, Huile d'Olive fraiche et de toute première qualité, en débarquement du brick Delight, à vendre par
F. PERRET,
8 déc rue Toulouse, no. 62.

FERBLANTERIE &c.—10 caisses de ferblanc, et 50 morceaux d'acier, récemment reçus et à vendre par
8 déc WM. G. HEWES, rue du Camp.

VR. ROUMAGE offert à vendre, reçues par l'Indien, des oranges,
500 boites Sardines à l'huile,
200 bouteilles Fraises et Framboises. 7 déc

GRAINES DE JARDINAGE.

Le soussigné vient de recevoir par le navire Natchez, un assortiment général de graines de jardinages, de la récolte de 1831.
VALSIN VIGNAUD,
Rue Conti, No. 58, vis-à-vis la Banque de Louisiane. 7 déc

RAISIN ET FROMAGE.—100 caisses raisin frais, 7 barils fromage de Gosten, en débarquement du navire Natchez, et à vendre par TOURNE & BECKWITH,
7 déc nouvelle levée, no. 15

TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE—180 pièces toile du Kentucky, et 667 rouleaux cordes de première qualité, à vendre par
7 déc FOSTER & HUTTON.

800 gallons *HUILE DE BALEINE*, de qualité supérieure, pour l'usage des familles, récemment reçue et à vendre en détail.
JAMES S. SHAW,
7 déc droguiste

BRIQUES.—10 milliers BRIQUES de Baltimore, de Berry, en débarquement du navire Merrimack, et à vendre par
7 déc SAM. P. MORGAN & Co.

REÇU par le navire Dewitt Clinton, de New-York, une caisse Crêpe noir, large lisière et de toute première qualité, à vendre par
F. PERRET,
6 déc rue Toulouse, no. 6

LES soussignés se proposent d'offrir en vente publique au mois de Mars ou Avril prochain, toute l'étendue de terres cultivables composant l'habitation de Mde. Marigny Livaudais, de même que toute la batture, divisée en Ilets. Ils recevront en attendant les propositions qui pourraient leur être faites pour traites de partie ou de la totalité à l'amiable. S'adresser à Mr. Charles Papet, ou à
6 déc. PERRET & CHARBONNET.

FOIN.—80 balles foin de première qualité, en débarquement du navire Natchez, de New York, à vendre par
6 déc FOSTER & HUTTON.

LARD ET JAMBON.—10 bts. jambons de Cincinnati supérieurs, 30 do. lard, à vendre par YORKE MACALESTER & co,
6 déc rue du Camp No. 65

AVIS.—On recevra jusqu'au 25 du courant, des propositions pour approvisionner de bois pour un an, à commencer du 1er janvier 1832, les remorqueurs à vapeur le *Whale*, le *Shark*, le *Porpoise*, et le *Grampus*, ou un seul.

Le bois devra être sec, de première qualité, et délivré à bord aux endroits qui seront convenus, quand il sera nécessaire; et il sera payé dès qu'il sera rendu à bord. Les personne qui se raient disposées à contracter, pourront recevoir de plus amples informations en s'adressant à
6 déc FOSTER & HUTTON.

2 caisses crêpon ecarlate, ayant droit à la remise des droits, en débarquement du brick Bacchus. 20 barils sucre en pains, à vendre par
6 dec A. QUERTIER & BOUTIN.

400 barriques de CHAUX de Thomaston, en débarquement de la goëlette Patriot, à vendre par
3 déc STETSON & AVERY.

FUTAILLES.—70 Jeux de Futailles en bon état, à vendre par
3 dec LINCOLN & GREEN.

A Louer immédiatement:—Le magasin à trois étages, situé rue de la Douane entre Chartres & Levée, dernièrement occupé par le Louisiana Advertiser. S'adresser à Mr. McDougol sur les lieux, ou à
F. P. DUCONGE,
3 dec Encoignure Chartres & Conti.

DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

23ME. CLASSE DE 1831.

Le tirage aura lieu le Samedi 31 Décembre.

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1 LOT DE	$ 3,000		$ 3,000
1 "	"	1,500	1,500
1 "	"	1,000	1,000
1 "	"	800	800
1 "	"	623	623
6 "	"	500	3,000
8 "	"	300	2,400
6 "	"	200	1,200
156 "	"	50	7,800
156 "	"	20	3,120
624 "	"	8	4,992
7800 "	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

Billets Entiers	$ 4
Demi Billet	2
Quarts de Billet	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES:—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
13 déc J. B. FAGET, *Directeur.*

PERDU—Hier soir, une jeune CHIENNE d'arrêt, de 6 ou 7 mois, ayant des taches mouchetées et la queue longue. Elle répond au nom de Belarde. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la ramènera à son propriétaire, rue Royale, No. 103. 13 déc

Chapeaux à la mode, souliers etc.

Le soussigné, rue de la Levée, No 89, seconde porte après le coin de la rue Jefferson, a reçu par le paquebot Natchez, un assortiment de chapeaux d'hommes et d'enfants, de la dernière forme et de différentes qualités; aussi une quantité de souliers, bottes, brodequins et habillements.

Il vendra à bon marché, à la douzaine, des bonnets écossais de grande dimension.
13 déc MALCOLM M'CALLUM.

REMEDE SIMPLE ET EFFICACE

AVIS AU PUBLIC—Le soussigné prévient qu'il continue toujours la partie d'oculiste, et ceux qui auront besoin de lui, peuvent avec toute confiance, le consulter, à son domicile, rue St. Pierre no 64. Il assure aux personnes qui l'honoreront de leur confiance, qu'elles seront satisfaites de lui, comme l'ont été toutes celles qu'il a traitées et guéries.
RAPALLO.

Mlle. Louise Ardoin certifie que depuis son enfance, elle n'a pu faire usage de ses yeux, pour lire ni écrire distinctement, et que depuis le traitement de Mr. Rapalo, elle a recouvré entièrement la vue.

Elle amène aussi que sa négresse, qui par la dernière éclipse du soleil a eu la vue très affaiblie, en a recouvré l'usage dans quatre jours.
LOUISE ARDOUIN.

Je certifie que M. Jn. Rapalo a rendu la vue à ma sœur, dont elle était affectée depuis 6 ans, au point d'avoir eu besoin d'un cône. Elle est parfaitement guérie. Je ne puis que me louer du traitement de M. Rapalo.
J. B. SIMILIEN.

Je, soussigné, déclare avoir guéri, dans l'espace de six jours, la vue à M. Challot qui pouvait à peine voir à dix pas devant lui. Il me refuse sa signature, comme beaucoup d'autres; mais M. Berlet, son beau fils, et M. Ferdinand Duroy attestent qu'il y voit parfaitement bien.
N. Orleans, le 20 janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue par son traitement, dans l'espace d'un mois. Je suis âgée de soixante cinq années, et depuis environ cinq ans mes yeux étaient très affectés, à peine me conduire; ma vue est parfaitement rétablie. Je ne puis que me louer du traitement du susdit.
N Orléans, 17 juillet 1831
FÉLICITÉ ARNOULL.
13 déc

AVIS.—Le bateau de remorque SHARK, a ramassé dans les marais, à l'est de la passe du S. O.: 65 pains de cire blanche, dont 57 portent la marque: "W. Jackson, N. York," et 8, celle de "Bath."

Les personnes qui ont des droits à ces objets, sont invitées à s'adresser aux soussignés d'ici à dix jours; car ils ne sont pas réclamés durant ce laps, ils seront vendus pour compte de qui il appartiendra.
10 déc FOSTER & HUTTON.

$50 DE RÉCOMPENSE

SERONT payées par le soussigné à toute personne qui arrêtera et conduira chez lui ou fera loger dans une des prisons de cet état ou autre, le mulâtre américain nommé *REUBEEN*, son esclave, absent depuis le 4 du courant; ce mulâtre est petit et bien pris; il a environ vingt-quatre ans, il parle un peu le français, il est vêtu ordinairement d'un habit de drap bleu avec boutons jaunes.
15 dec—☞ E. CARRABY.

Cinq piastres de récompense.

Partie marronne de chez le soussigné, la mulâtresse nommée HANNAH, connue généralement sous le nom de Lariza; elle est américaine et parle l'anglais et le français, est âgée de 22 ans, taille d'environ 5 pieds mesure américaine; elle a le teint clair et des rousseurs sur la figure: elle a perdu la vue de l'œil gauche sans qu'on puisse y remarquer aucune défectuosité. Elle était vêtue, lors de son départ, d'une robe chamois-rougeâtre, à petits carreaux; mouchoir vert à la tête, bas bleus, souliers d'homme, en marroquin. Elle appartenait ci-devant à M. Brandt. Quiconque la ramènera au soussigné, ou la logera à la geole, recevra la récompense ci-dessus désignée.

Les capitaines de navires et bateaux-à-vapeur sont prévenus de ne pas lui donner asyle, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.
PRE. CHIGE.
rue de Chartres, maison du Dr. Thomas
8 déc—☞

CHARBON DU SCHUYLKILL.—Les soussignés ont à bord du brick Commerce de Philadelphie, et offrent à vendre cent seize tonnes de Charbon, qu'ils vendront par petits partis pour la convenance des familles et autres. Le bâtiment est amarré vis-à-vis la rue Jefferson.
LAUVE & BENEDICT.
6 déc—3 rue des Communes, no. 58.

60 Tonneaux de bois de Campêche, nouveau à bord du brick Libéral, à vendre par
2 déc J. W. ZACHARIE & CO.

AVIS.—Toutes les personnes qui ont des réclamations sur le bat.-à-vapeur Créole voudront bien les présenter aux soussignés, pour obtenir un réglement.
TOURNÉ & BECKWITH.
2 décembre Nouvelle-Levée, No. 15.

SAMUEL C. BELL a transporté son magasin du No. 60 au No. 83, rue du Canal.
6 déc.

FOIN, MAQUEREAUX & PATATES—Formant la cargaison du brick Margaret, de Portsmouth, à vendre par
2 déc Wm. G. HEWES, rue du Camp.

BIERE—25 barils de Cincinnati, à vendre par [1er. déc] STETSON & AVERY.

FOIN—94 belles 1re. qualité, bien pressés, reçus par le navire John Hale, de Boston, à vendre par
1er. déc STETSON & AVERY.

SUCRE du pays première qualité, à vendre par [15 oct] J. MAGER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 17 janvier 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour compte de la succession de feue Dame Clary de Croizy veuve Amy. Une négresse nommée Eulalie, âgée de 33 ans, cuisinière, adonnée au vice du marronnage; 4 terrains, dans l'ilet formé par les rues Ursulines, Marais et chemin du Bayou: le 1er. formant l'encoignure, ayant 30 pieds de face au chemin du Bayou et 120 pieds de face à la rue des Marais: le 2me. ayant 30 pieds de face au chemin du Bayou, sur 120 pieds de profondeur: le 3me. ayant 45 pieds de face à la rue des Marais, sur 60 pieds de profondeur: le 4me. ayant 45 pieds de face à la rue des Marais, sur 60 pieds de profondeur. Conditions:—J'esclave à 6 mois de crédit, et les terrains à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque jusqu'à parfait paiement, les billets seront divisés par coupons à la convenance du vendeur. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant L. Féraud, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 déc.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 20 décembre 1831, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Caleb D. Jordan, 100 actions de la Compagnie du Canal et de la Banque de la Nelle. Orléans; 12 actions de la Compagnie d'Assurances des Négociants, sur lesquels $30 ont été payées. Conditions comptant. Par ordre de la Cour,
10 déc MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 10 de janvier 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Esteven A. Nerse:

Un Lot de Terre situé au faubourg-Ste.-Marie, rue Hevia, ayant 15 pieds de face, sur 180 pieds de profondeur, d'où le dit terrain ouvre et mesure 30 pieds, borné d'un côté par la propriété de Mr. L. Millaudon, et de l'autre par celle de Mr. J. W. Zacharie.

Conditions—comptant.

Par ordre de la Cour,
8 déc MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES *Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi 22 décembre 1831, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Wm. Hendricks, une négresse nommée Thema, agée d'environ 40 ans, et Patty, négresse d'environ 30 ans.

Conditions—12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du curateur, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant L. Feraud, not. pub. aux frais des acquéreurs. 8 déc

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens*—Jeudi, 10 Janvier 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compt de la succession de feu Marin Giret, à midi, une négresse nommée Dira, agée d'environ 14 ans.—Conditions: 1-2 comptant et le reste à 6 mois de crédit, en billet endossé à la satisfaction du curateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,
6 déc MARTIN BLACHE—Register.

N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pedesclaux not. public, aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le register des testamens.*—Mardi 10 Janvier 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la communauté qui a existé entre feu Jean Baptiste Héno et son épouse Emilie Demoucelle, les esclaves et la propriété ci-après; savoir:

George, nègre âgé d'environ 24 ans tonnelier, charretier et propre à tout. *Séraphine*, mulatresse de 22 ans, cuisinière, blanchisseuse, avec ses deux enfans, Jim de 4 ans, et Adelaïde de 15 mois. *Eliza*, mulatresse de 15 ans blanchisseuse et domestique de maison avec sa fille âgée de 2 mois. *Sally*, négresse de 35 ans, cuisinière et marchande.—Tous garantis.

Un lot de terre situé au faubourg St-Marie, rue Baronne, entre les rues du Canal et de la Commune, désigné par le No. 45, ayant 60 pieds de face sur 130 de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.—Conditions: 6 et 12 mois de crédit, et le lot de terre à 1 et 2 ans de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.—Par ordre de la Cour.
M. BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant Octave de Armas, Notaire Public, aux frais des acquéreurs.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 30 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Antonio Acosta: Un lot de terre, situé au faubourg Marigny, rue de l'Union, entre les rues Craps et Union, ayant (mesure française) 25 pieds de face sur 145 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Marianne Desillets, f. de c. l., et de l'autre côté par celle de A. Caster, h. de c. l.; avec les édifices en bois qui sont dessus. Conditions:—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 26 nov.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 27 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Julie Boize, f. de c. l., les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o. Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Bons-Enfans et Bagatelle, [faubourg Marigny], ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle et 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfans, avec les édifices qui sont dessus; 2o. un lot de terre attenant au précédent, ayant 60 pieds de face à la rue des Bons-Enfans, sur 60 pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus; 3o. un lot de terre attenant au premier lot, ayant 30 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 pieds pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.—Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; les billets seront divisés par coupons, à la convenance du vendeur.

Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Octave de Armas, not. pub., aux frais des acquéreurs. 24 nov.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 22 décembre 1831, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Julie Boize, alias Bozio f. de c. l., une négresse nommée Julie, âgée d'environ 40 ans, bon sujet, avec son enfant nommé Joseph, âgé d'environ 10 ans, très intelligent. Conditions 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les billets seront divisés par coupons à la convenance du vendeur. Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 nov

TRAITES sur New-York à vendre par
15 oct J. MAGER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 17 janvier 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour compte de la succession de feu John Ford, décédé ab intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, de avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour,
10 déc MARTIN BLACHE, Régister.

J. R. PUTNAM,

DENTISTE, rue du Canal, No. 27.

ON le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi.

N. B. Il sera absent, pendant le mois de mars, devant aller à la Mobile à cette époque.
30 nov—6m

A VENDRE.—Le Café Lafayette, rue d'Orléans, à l'encoignure Bourbon, près le théâtre; il y a dans cet établissement, Buvette, deux Billards, Salle de Jeux. S'adresser à
GUILLAUME, restaurateur,
30 nov rue d'Orléans.

A VENDRE.—Un beau billard avec toutes dépendances. S'adresser chez Mr.
30 nov KOSSELIUS.

A VENDRE.—L'établissement très avantageux et connu sous le nom d'Hôtel de la Marine. S'adresser à
GUILLAUME, restaurateur,
30 nov rue d'Orléans.

PARFUMERIE FRANÇAISE &c.

LE soussigné fait en ce moment l'ouverture de quelques caisses de parfumerie française fine, consistant en Eaux de Cologne, de lavende et de miel; Savon d'amande et autres supérieurs, Pommade en pots, Sel de Snelton en flacons bouchés en verre et liège, Poudre pour les cheveux; Brosses à dents, solides &a. Aussi un assortiment de drogues et de médecines.
JAMES S. SHAW,
Encoignure des rues Royale et de la Douane.
29 nov.

Pension Bourgeoise.

MME. VEUVE BOUCHET, fort connue comme ayant dirigé plusieurs établissemens publics, a l'honneur d'informer les habitans de cette ville, et ses amis en particulier, qu'elle vient d'ouvrir une Pension Bourgeoise, rue de Chartres, maison du Dr. Thomas, No. 152, où l'on trouvera constamment une table bien servie en mets choisis et bien apprêtés. Il y aura deux repas par jour: le déjeûner, de 8 à 9: et le dîner, à 3 heures. Pour la commodité des pensionnes du nord il y a des domestiques qui parlent l'anglais et le français. 28 nov—15 fév

VIN, EAU-DE-VIE, &a, en débarquement du navire français la *Trinité*, de Bordeaux.

30 pipes et demi-pipes Cognac de J. J. Dupuy & Cie.
300 bques. vins rouges de Bordeaux, différentes récoltes.
120 bts. vin blanc de Barsac et de Sauterne.
30 do. do. supérieur (Carbonnieux).
200 caisses vin rouge de Pauillac, St. Estephe, St. Julien, Château-Margaux, Lafitte, Leoville et Gruau Larose.
250 caisses do. do. do. &a. 24 demi-bouteilles chaque.
400 do. vin blanc de Barsac, Sauterne &a.
100 do. do. 24 demi-bouteilles chaque.
100 caisses huile d'olive supérieure.
30 bts. vinaigre blanc.
400 caisses prunes fraiches, première qual.
100,000 bouchons assortis.
50 caisses fruits à l'eau-de-vie.
300 paniers anisette fin.
25 caisses liqueurs surperbnes de Bordeaux.
Dame jeannes vides &a. Aussi
56 caisses cire blanche.
5 caisses bas de soie patentés, convenables pour les marchés mexicains.
1 caisse cravates de soie noires.
2 caisses chapeaux de paille de Livourne.

Le tout ayant droit au drawback, et à vendre à des prix raisonnables, par P. E. SORBE,
26 nov. rue Royale, No. 118

SUCRE DE LA NOUVELLE RECOLTE.—50 boucauts, de première qualité, en bon état pour être embarqué, à vendre sur une habitation, à 4 milles de la ville, par
26 nov. DUCROS & MORPHY.

MOUTARDE.—10 barriles et une boite moutarde supérieure de Lexington, en débarquement du bateau-à-vapeur Cincinnatian, à vendre par TOURNÉ & BECKWITH,
26 nov Nouvelle Levée, No. 16.

A VENDRE par le soussigné:
Vin en barriques, vieux Château-Margaux, Médoc.
Idem vieux Médoc.
Vin rouge de Grave, vieux.
Bouchons pour bouteilles, et taupettes.
Chaudières à sucre assorties.
Un moulin complet pour une sucrerie.
Vin en caisse de Gruau Larose.
Idem. idem. de Médoc.
Liqueurs en caisses de 12 fûtes aux armes du général Foy.
Gueules de fourneau.
Pioches et pivots.
24 nov. J. B. LABATUT.

LE soussigné vient de recevoir récemment par les paquebots Illinois & Russell, un joli assortiment de chaussures, telles que BRODEQUINS fins & BOTTES fines pour hommes, Brodequins de garçons et de demoiselles, CHAPEAUX fins pour hommes et enfants, qu'il vendra à des prix modérés.
J. G. ARRAIZA.
Encoignure des rues Condé & Dumaine, No. 43. 24 nov.

A VENDRE par les soussignés, 2 caisses de Crêpe écarlate, véritable teinture de Canton, de première qualité, propre au marché mexicain et apporté exprès. Cette marchandise a droit au *debenture.*
A. QUERTIER & BOUTIN,
22 nov rue Royale, No. 153.

LES soussignés ont constamment en main, un assortiment général de VITRES de la manufacture de Baltimore; aussi, du RUM du pays.
A. QUERTIER & BOUTIN,
22 nov rue Royale, No. 153.

REÇU par la goëlette Pocahontas, de la Havane, et à vendre par les soussignés,
30 caisses SUCRE blanc de lère. qualité.
A. QUERTIER & BOUTIN,
22 nov rue Royale, No. 153.

A VENDRE

Deux superbes HARPES, de la manufacture de Challiot, l'un des facteurs les plus renommés de Paris.

L'une de ces harpes est en très beau bois d'érable, et l'autre en superbe bois d'acajou.

S'adresser pour les voir, chez Mad. J. G. Labat, rue Royale, No. 275, entre Dumaine et St. Philippe.
15 nov.—3de.3pe☞

GUILLAUME, RESTAURATEUR,

ANNONCE respectueusement aux personnes qui fréquentent son établissement de la rue d'Orléans, qu'il se dévoue à dater de ce jour, aux soins de son restaurant, et qu'il veillera lui-même à l'apprêt des mets, afin de satisfaire comme ci-devant les personnes qui l'honoreront de leur patronage. Il annonce aussi aux habitués de ses autres établissements qu'il a des hommes extrêmement entendus dans cette partie, qui satisferont à toutes les demandes qui leur seront faites. P. S. Il continue toujours à se charger des repas de fêtes, de noces, de corps, et fournit aux demandes du dehors.
20 oct—6m.

PAR LE MARSHAL.

Raphell Manson vs. S. C. Young.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge commissaire de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 23 décembre courant, à 4 heures, au Principal, 2 sophas saisis dans l'affaire ci-dessus. 13 déc L. DAUNOY, marshal.

John Wilson et autres *contre* capt. Hemphill la goëlette Maria-Louisa et ses propriétaires.

EN vertu de neuf writs de fieri facias à moi adressés, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi, 23 décembre, à midi, à la bourse, la goëlette Maria-Louisa, ses agrès et apparaux, &a. &a. saisie dans l'affaire ci-dessus.
23 nov. L. DAUNOY, marshal.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS,
A L'INSPAR DE PARIS,

En gros et en détail. Faux cheveux, parfumeries, brosseries, bertelles, cols, gants de toutes qualités, &c. &c.

GAULHIAC, Coiffeur, rue de Chartres, No. 174, au coin de la rue Jefferson, de retour de Paris par le navire l'*Olympia*, du Havre, a l'honneur de prévenir les dames et messieurs qu'il vient d'ouvrir son magasin; le grand assortiment de Marchandises qu'il apporte, choisies par lui-même dans les manufactures de Paris, lui permettra de passer le tout au plus juste prix.

Ces marchandises consistent en nattes, (dites fausses queues) toutes longueurs; perruques de femmes; implantés sur chair; touffes et tour bandeau et à la grecque; etc.

Perruques d'hommes et toupets mécaniques &c.

Etant toujours le seul possesseur de l'entrepôt du Phiothrix, pour empêcher les cheveux de tomber, et de blanchir, secret donné à Mr. Guéland, parfumeur brévété, il en recommande l'expérience; il a également le véritable Pasquay-Roux, de Laffecteur, pour les maux de dents, à $1 le flacon.

Savons onctueux, pour la barbe; savons de toilette, à la rose; do. d'amandes amères; crêmes d'amandes en vases de cristal, pour adoucir la peau; pâte d'amandes; crêmes de colimaçon et do. de concombre; lait de rose; opiat; et poudre orientale pour les dents, &c, &c.

1re. qualité d'eau de Cologne et de Lavande; essence de jasmin; do. de rose, &c.

Brosses à habits, à tête, à dents, à barbe, de toutes dimensions; glaces à main, toutes grandeurs; boites à barbe en cris al; boites à poudre; houpes de cignes; fers à papillotes; gants de Paris et de Grenoble, en peau de castor, de chevreau et de daim, pour